

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Le piège migratoire de l'ONU

Les migrations ont toujours fait partie de l'Histoire, et nous reconnaissons qu'à l'heure de la mondialisation, elles sont facteurs de prospérité, d'innovations et de développement durable et qu'une meilleure gouvernance peut permettre d'optimiser ces effets positifs.

(Préambule du «Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières»)

Au début de la semaine prochaine, les Etats du monde réunis à Marrakech seront invités à signer le «Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières». Ce pacte fixe dix principes et vingt-trois objectifs, qu'il détaille longuement. Chaque objectif commence par un engagement solennel, dont la portée est incertaine puisqu'il n'est pas juridiquement contraignant, mais seulement (?) politiquement contraignant. Distinction oiseuse en ce qui concerne la Suisse: ce Pacte n'est-il pas contraignant tout court, pour un petit Etat dirigé par un gouvernement peu sûr de lui-même?

Le premier principe s'intitule «Priorité à la dimension humaine»: *Le Pacte mondial comporte une forte dimension humaine, inhérente à la migration même. Il promeut le bien-être des migrants et des communautés dans les pays d'origine, de transit et de destination. Il est donc centré sur l'individu.* C'est, indirectement, exclure les questions migratoires du champ de la politique, laquelle fait passer le bien commun avant l'intérêt particulier.

L'engagement du cinquième objectif, «Faire en sorte que les filières de migrations régulières soient accessibles et plus souples», est ainsi formulé: *Nous nous engageons à ménager des options et des filières de migration régulière pour faciliter la mobilité de la main-d'œuvre et le travail décent compte tenu des réalités de la démographie et du marché du travail, optimiser l'accès à l'éducation, défendre le droit à la vie de famille et répondre aux besoins des migrants qui se trouvent en situation de vulnérabilité, l'objectif étant de développer et de diversifier les filières de migration sûre, ordonnée et régulière.* Un Etat peut-il envisager de signer un engagement aussi manifestement irréalisable?

Quant aux objectifs proprement dits, prenons le premier, qui concerne la collecte des données individuelles des migrants. Pour cela, il faudra, lettre a), *élaborer et appliquer une stratégie globale d'amélioration des données sur les migrations aux niveaux local, national, régional et mondial,* lettre b), *améliorer la comparabilité et la compatibilité internationale des statistiques et des systèmes de données nationaux sur les migrations [...] en élaborant un ensemble de critères permettant de mesurer les populations de migrants et les flux migratoires,* lettre c), *mettre au point un programme mondial de*

développement et de renforcement des capacités de collecte, d'analyse et de diffusion de données, lettre f), *créer des centres régionaux de recherche et de formation sur les migrations,* lettre h), *réaliser des enquêtes auprès des ménages et de la population active.* Les lettres vont jusqu'à k). Il en va de même pour les vingt-deux objectifs restants.

En quarante pages, le Pacte nous dessine un monde imaginaire, totalement logique, transparent et gratuit, sillonné par des individus partout semblables et partout chez eux; un monde de surface, où les cultures, les nationalités, les institutions et l'histoire des peuples ne sont que des vernis interchangeable, insignifiants au sens premier du terme; un monde centralisé, où les Etats ne sont plus que des subdivisions administratives relayant les décisions du centre; un monde aseptisé, où le mal n'existe qu'à cause de l'insuffisance des moyens d'action et du manque de cohérence dans la gestion de l'ensemble, gestion qu'évidemment seule une gouvernance mondiale est à même d'assurer. Un monde dont le centre reste implicitement l'Europe, dont tous les Etats sont riches et sans problèmes, pénétrés de rationalité moderne et conduits par le seul souci de respecter et de faire respecter les droits de l'homme.

Se dessine aussi une Organisation des Nations Unies confite dans sa prétention à la toute-puissance, se donnant implicitement comme la garante ultime de la politique et de la morale, du droit et de la justice. Et se dessine encore, en arrière-plan, la croissance vertigineuse de la bureaucratie humanitaire mondiale, de ses droits d'intervention dans la conduite des Etats nationaux et des sommes colossales qu'elle dépense annuellement.

L'idée force du Pacte, citée en tête d'article, est que les migrations actuelles et toutes celles qui se préparent sont une réalité inévitable, naturelle et bienfaisante, l'unique problème étant de régulariser les migrations irrégulières.

Si nous étions complotiste, nous dirions que le Pacte est la réponse habile et brutale des milieux mondialistes aux succès montants du populisme et des partis souverainistes: voyant que les Etats démocratiques peinent à tenir leurs peuples, les mondialistes financiers et humanitaires passent la vitesse supérieure. Ils imposent une diplomatie au niveau mondial qui court-circuite les nations, efface leurs frontières et réduit à rien leurs politiques migratoires particulières.

On peut signer ce pacte pour trois motifs. Le premier est la cupidité à courte vue des néo-libéraux (en l'occurrence néo-esclavagistes), pour lesquels

les frontières ne font qu'empêcher le jeu naturel du marché mondial de la main-d'œuvre. Ils veulent planifier le déplacement tous azimuts de masses indéfinies de travailleurs-migrants, qu'ils rémunéreront aux salaires des pays d'origine.

Le second motif de signer est l'aveuglement méthodique de la gauche, sa propension à sacrifier le présent à un avenir idéalisé, son angélisme de croisière qui refuse de voir le mal et les risques du mal même quand ils sont évidents, son égalitarisme de principe, enfin, qui se fonde essentiellement sur la suppression des différences. Comme avec les mesures d'accompagnement, il faudra vingt-cinq ans à cette gauche pour prendre conscience que le Pacte est une menace – plus grave que celles de Bruxelles – pour les intérêts des travailleurs suisses qu'elle prétend représenter.

Il arrive enfin, c'est le troisième motif, qu'une société perde tout désir de vivre et de perdurer, qu'elle se persuade que sa propre civilisation a donné tout ce qu'elle avait à donner et que seule une injection

massive de culture étrangère pourrait lui rendre quelque fraîcheur. Cette société lève les mains pour se rendre, tout en se persuadant que c'est pour accueillir les nouveaux venus. Elle attend la fin, et le Pacte en est une étape.

Les Etats-Unis, l'Italie, la Hongrie, l'Australie, la République tchèque, Israël, la Pologne, l'Autriche, la Bulgarie et la Slovaquie ont déjà annoncé qu'ils ne signeraient pas. D'autres, dont l'Allemagne, sont indécis. Après une consultation sommaire des commissions des Chambres, le Conseil fédéral avait décidé de signer. Toutefois, le Conseil des Etats vient d'adopter une motion demandant que le Parlement puisse en débattre. Si le Conseil national adopte la même attitude, il y aura débat aux Chambres. Dans ce cas, nous reviendrons en long et en large sur cette attaque sans précédent contre les nations du monde. Si le Conseil national refuse, tout tombe à l'eau et le Conseil fédéral aura les mains libres pour lier les nôtres.

Olivier Delacrétaz

Force et honneur

Tatiana Jarzabek (alias Tatiana Ventôse) est *youtubeuse*. Pas vilaine du tout, douée d'un débit verbal que tout Vaudois peut envier, elle est plutôt de gauche, avec un côté «je veux sauver la planète». Elle préfère pourtant l'analyse des faits politiques au blabla idéologique. Elle n'aime ni Mélenchon, ni Macron. Un temps, elle a fait partie de la direction du Parti mélenchonien. Les magouilles partisans l'ont vite dégoûtée. Importunée dans le métro, elle n'a pas hésité à dire que ses agresseurs étaient arabes. Professeur d'anglais, elle a démissionné après une dépression. Elle connaît l'école de l'intérieur et en parle avec bon sens. Elle survit en gérant sa propre chaîne sur *Youtube* et en participant au *Fil d'Actu*. Frédéric Taddéi, journaliste éminent, l'a invitée récemment sur le plateau de RT (*Russia today*) France où elle a défendu avec vigueur sa conception de l'école face à deux collègues adeptes du *pas de vague*. D'habitude elle achève ses vidéos par ces mots: *Prenez bien soin de vous!* Dans celle qu'elle a récemment consacrée à l'affaire du lycée de Créteil où un élève a braqué une enseignante avec un pistolet factice, elle ajoute: *Big up pour tous ceux qui tiennent le coup, pour tous les professeurs, parents et élèves concernés qui gardent les yeux ouverts! Force et honneur!*

Force et honneur: Tatiana a probablement emprunté cette devise au péplum de Ridley Scott, *Gladiator*, où le général Maximus, officier fidèle à Marc Aurèle mourant, aux prises avec une horde germanique, exhorte les légionnaires par ces mots que nous nous étonnons d'entendre dans la bouche d'une jeune femme d'à

peine trente ans. C'est probablement parce que nous avons tous besoin de ces vertus dans la vie quotidienne, qui résument une certaine conception des mœurs et de la décence ordinaire chère à George Orwell. Tatiana pose devant les fausses maximes du roman *1984: la guerre, c'est la paix; l'ignorance, c'est la force; la liberté, c'est l'esclavage*.

La force, grâce à laquelle nous faisons face au mal et à la violence, nous permet de défendre l'honneur. Celui-ci consiste à ne pas nous montrer inférieurs à l'image que nous avons de nous-mêmes, de notre famille, de notre pays. C'est pour l'honneur, non par crainte de la punition, que nous respectons certaines règles: ne dénoncer personne, ne pas mentir, ne pas tricher, ne pas s'attaquer à plus faible que soi, ne pas se déchaîner en bande sur une personne isolée, ne pas frapper celle-ci lorsqu'elle se retrouve à terre; ne pas se plaindre, ne pas se justifier; ne pas jouer à la victime.

Force et honneur: si la société et l'école pouvaient, par l'exemple, transmettre ces vertus à la racaille prétendument irrécupérable, elle ferait bien, au lieu de l'inviter à des stages de résolution de conflits ou de lui infliger d'insignifiantes punitions qui «fassent sens».

Nos deux derniers paragraphes paraissent moralisateurs? Tant pis. L'enseignement du latin disparaît peu à peu dans nos écoles, mais pour survivre, nous aspirons tous – y compris une *youtubeuse* parisienne du XXI^e siècle – à la discipline et aux vertus romaines.

Jacques Perrin

Romainmôtier sous la loupe

Notre savant ami Alexandre Pahud, qui avait déjà édité le Cartulaire de Romainmôtier en 1998, nous donne maintenant son *opus magnum* sur le monastère du valon du Nozon, sous le titre: *Le couvent de Romainmôtier du début de l'époque clunisienne à la fin du XII^e siècle*, avec le sous-titre *Etude archivistique, diplomatique et historique, suivie de l'édition du chartrier* (Société d'histoire de la Suisse romande, Lausanne, 2018, MDR 4/XVI). L'ouvrage est la publication définitive de sa thèse, soutenue en 2008 à la Faculté des lettres de Lausanne.

De l'an 928 à la fin du XII^e siècle, exactement 200 documents existent dans les divers fonds d'archives, auxquels s'ajoute une vingtaine de documents perdus, connus par des notices d'inventaires. Période faste pour l'historien que ces trois siècles! Mais c'est sans compter les nombreuses difficultés à surmonter pour lire, traduire et interpréter ces documents, et d'abord pour les réunir et les classer. Dispersées à la Réforme et surtout lors de la Révolution de 1798, les archives du couvent de Romainmôtier doivent d'abord être repérées dans les divers dépôts et bibliothèques, et les

recherches systématiques d'Alexandre Pahud ont permis de retrouver un répertoire du XVII^e siècle, jamais étudié, contenant l'inventaire de tous les actes privés et une trentaine de textes supplémentaires jamais utilisés dans les ouvrages sur le couvent!

Ouvrage définitif? On peut se poser la question. Il y a une dizaine d'années, les Archives cantonales vaudoises ont acquis un lot de documents conservés dans la famille Wagnon, de L'Isle, parmi lesquels une collection de parchemins médiévaux dont une charte de Romainmôtier de 1011-1012. Aubaine pour le chercheur! On pourrait imaginer que d'autres documents considérés comme perdus refassent surface. Néanmoins, aujourd'hui, on peut affirmer que l'ouvrage monumental d'Alexandre Pahud contient tous les renseignements connus sur l'histoire de Romainmôtier entre le X^e et le XII^e siècle.

Il est un peu cruel de devoir présenter un ouvrage de plus de 800 pages en un article de journal. Même si presque la moitié du livre contient le texte des documents et des sources, la bibliographie, les index, les cartes, etc., il faut saluer le soin avec lequel l'analyse est menée du point de vue historique. Du rattachement de Romainmôtier

à Cluny jusqu'à l'Acte d'association avec les comtes de Bourgogne (1181), tous les épisodes de la politique du couvent avec ses voisins, les seigneurs de Salins, de Joux ou de Grandson, ou avec les pouvoirs proches, évêchés de Lausanne et de Bâle, ou lointains, papauté, Empire germanique, etc., sont présentés avec précision. A aucun moment, la vaste érudition n'est prise en défaut. Une seconde partie du volet historique se rapporte aux aspects économiques et sociaux: seigneurs, chevaliers, propriétés monastiques, foncières et immobilières, servage, sans oublier les prieurs et les moines. Le tableau est exhaustif, porté par une connaissance exacte des termes techniques médiévaux et des usages de l'époque. Le couvent est-il un petit Etat monastique hors sol? Nullement. Les relations avec les seigneurs voisins ou les ecclésiastiques n'ont pas toujours été au beau fixe, et l'auteur peut écrire (p. 425): «Les moines du Nozon, loin de vivre tout à fait hors du monde et hors du temps, entretiennent avec leur environnement immédiat une multitude de relations complexes, faites de rivalités et de coopération.»

Les terres du monastère, acquises à la suite de donations ou de transac-

tions onéreuses, s'étendent à toute une série de villages du Pays de Vaud, du Nord vaudois (Agiez), à La Côte (Bursins), en passant pas le pied du Jura (Ballens et Mollens) et la vallée de la Venoge (Vufflens-la-Ville), mais aussi outre-Jura, entre Pontarlier et Frasne, dans la vallée du Drugeon. A Salins, les moines exploitaient le sel, indispensable à la conservation des aliments durant l'hiver. Bref, derrière un savoir historique savant, toute une vie apparaît, et l'implantation territoriale du couvent est importante. Il est intéressant aussi de suivre les actions des prieurs, et parfois des moines, dans la conduite des affaires pour assurer à l'institution sa place et sa relative autonomie. Quelques personnalités se détachent, mais beaucoup d'individus n'apparaissent que comme témoins dans les actes, puis ne se représentent plus aux yeux de l'histoire.

Touchant directement Romainmôtier et sa région, l'ouvrage d'Alexandre Pahud acquiert une dimension qui s'étend sur l'ensemble de la partie du Canton actuel à l'ouest de Lausanne, qui est documentée par cette somme fondamentale.

Yves Gerhard

De Tocqueville à De Gaulle

En plusieurs éditions de *La Nation* de ce printemps, Jacques Perrin a présenté, non sans finesse, le dilemme dans lequel s'est débattu, sans s'y enfermer, Alexis de Tocqueville, noble et démocrate postrévolutionnaire. C'est ainsi qu'il apparaît dans *La Démocratie en Amérique* et *L'Ancien Régime de la Révolution*, mais plus encore dans ses notes de *Voyages en Sicile et aux Etats-Unis* et dans ses lettres. Raisonnablement démocrate, mais d'une fibre tout aristocratique: «*Quand je cause avec un gentilhomme, bien que nous n'ayons pas deux idées en commun, je sens du premier coup que nous sommes de la même famille [...]. Il se peut que je préfère un bourgeois, mais je sens en lui un étranger*» écrit-il à Nassau Senior en 1849. Il jette un regard aigu, tant sur les mœurs américaines que sur la société française issue de la Révolution. Sa perspicacité lui fait distinguer en particulier les ressorts du développement extraordinaire de l'économie des Etats-Unis. Il note en 1831:

Une des conséquences les plus heureuses de l'absence de gouvernement (lorsqu'un peuple est assez heureux pour pouvoir s'en passer, choses rare) est le développement de force individuelle qui ne manque jamais d'en être la suite. Chaque homme apprend à penser, à agir par lui-même sans compter sur l'appui d'une force étrangère [...]. Un homme conçoit-il la pensée d'une amélioration sociale quelconque, un collège, un hôpital, une route: il ne lui viendrait pas à l'idée de s'adresser à l'autorité. Il publie son plan, s'offre à l'exécuter [...] combat corps à corps contre chaque obstacle.

Et Tocqueville de conclure que «*le résultat général de toutes ces entreprises individuelles dépasse de beaucoup ce qu'une administration pourrait entreprendre*».

Il revient à maintes reprises sur ce point en citant les exemples que lui fournissent ses interlocuteurs, gens généralement haut placés et dont il loue la franchise et la hauteur de vue. Il remarque lui-même:

Le gouvernement américain ne se mêle pas de tout, il est vrai, comme le nôtre. Il n'a pas la prétention de tout prévoir et de tout exécuter; [...] il n'encourage point le commerce, ne patronise pas les belles-lettres et les arts. Mais quant aux grands travaux d'utilité publique, il n'en abandonne que rarement le soin aux particuliers.

«Comme le nôtre», écrit le grand Alexis. On croit lire un auteur du XXI^e siècle. Et pourtant! Il suffit de remonter à Colbert pour constater l'emprise extraordinaire de l'Etat, c'est-à-dire du roi et de son ministre, sur l'économie. Il n'est pas de manufacture qui ne soit créée, en particulier dans le secteur des draps et des tissus de toutes sortes, non seulement sur leur initiative, mais aussi grâce aux investissements directs des deniers royaux. Et non pas des banques.

Les diverses républiques françaises, le Premier et le Second Empire (celui-ci à un moindre degré il est vrai) ont assumé de diverses manières ce lourd héritage. Et le roi Charles I^{er} de Gaulle en a fait sa philosophie économique. Il a eu un témoin privilégié de sa politique, Alain Peyrefitte, le seul de ses ministres qui avait le droit de prendre des notes. Et il ne s'en est pas privé, comme en témoignent les trois volumes de *C'était de Gaulle* (Editions de Fallois - Fayard, 2000) Ainsi note-t-il le 22 mars 1966, dans *Le Salon doré*:

Le Général revient sur la supériorité scientifique et technique des Etats-Unis, qui ne cesse de le préoccuper.

GdG: Mais, enfin, pourquoi sommes-nous à la traîne des Américains pour les calculateurs? [...] pourquoi ne sommes-nous pas foutus de faire des ordinateurs qui seraient plus directement utiles à notre intérêt national?

Puis peu après:

GdG: Nous serons pour finir dans la main des Américains, si l'Etat ne s'en mêle pas. Evidemment, il faut que l'Etat s'en mêle. Vous voyez bien: en France, il n'y a pas de grands projets si ce n'est pas l'Etat qui en prend l'initiative. Comme toujours, les patrons

se préoccupent de faire des affaires juteuses, ils se foutent de l'intérêt national.

Et bien entendu, quatre mois plus tard, le plan relatif aux calculateurs électroniques, œuvre brillante du Commissaire général au plan, est approuvé dans l'enthousiasme. Le Plan, le Plan, le Plan, c'est toujours la réponse gaullienne aux retards de la France, alliée à la méconnaissance des ressorts de l'initiative privée. A cet égard, rien n'a changé en France depuis Colbert!

Daniel Laufer

Occident express 19

En découvrant Belgrade en 2001, j'ai vu les grands boulevards où s'alignaient les cireurs de chaussures. Assis sur un petit tabouret, une caisse devant eux pour permettre aux clients de placer leurs chaussures, un étal à lacets derrière eux, ils faisaient partie du décor. Dix-sept ans plus tard, il n'en reste que quelques-uns. J'emploie l'un d'eux régulièrement. Comme les autres, il est Rom et fier de l'être. Il tient son carrefour depuis 1966. Son père le lui avait cédé, ayant commencé son commerce avant la guerre de 40. Mais ses deux fils à lui ne reprendront pas la pratique. Ils sont magasiniers chez Migros, à St Gall. Lorsque je vais le voir, il me parle de sa vie, de sa femme qui cuisine bien mais qui l'ennuie, de son amante qui sait s'y prendre, de la colère de la première lorsqu'elle a appris l'existence de la seconde. C'est un authentique théâtre de boulevard. Il y a quelques années, un de ses fils lui a proposé de les rejoindre à St Gall. «Que veux-tu que je fasse là-bas? Regarder la télé

toute la journée? Boire?» Il est donc resté à son carrefour où les gens le connaissent et le respectent, ce dont ne peuvent probablement pas se vanter ses fils. Tandis que sifflait un mauvais vent d'octobre, mon cireur se frottait les mains: «Enfin la bonne saison. Les gens remettent de vraies chaussures. C'est fini, les sandales et les espadrilles!» C'est ainsi chaque fois que je le vois: il sourit, il est volubile. C'est un homme heureux. Heureux d'être utile et de gagner sa vie sans dépendre de qui que ce soit, de connaître des gens qui lui sourient en passant, de placer une blague salace, de servir de repère à tout un quartier. Pourtant, ici comme ailleurs désormais, on ne mesure plus la valeur d'un homme autrement que par le porte-monnaie. Ces petits métiers disparaissent donc avec une rapidité déconcertante. On leur substitue une charité d'état, confortable et régulière autant qu'humiliante et inutile. Ah! la grande vertu des petits métiers.

David Laufer

Mitage ou grignotage ?

La mite, aussi appelée teigne des vêtements, est un insecte réputé pour faire des trous dans les habits.

Le mitage du territoire, c'est le contraire. Il n'y a pas de trous mais les constructions sont éparpillées sous la forme d'un étalement urbain et anarchique dans le paysage naturel. On pourrait aussi l'appeler «grignotage du territoire».

Depuis que les plans de zones existent, les communes et les cantons tentent de limiter l'éparpillement des constructions. A partir de 1980 et l'entrée en vigueur de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT), ces mesures se sont renforcées et on ne peut plus construire sa villa ou son usine ou aménager un terrain de football n'importe où. Il faut rester à l'intérieur de la zone à bâtir.

La dernière révision de la loi fédérale est entrée en vigueur en 2014. Elle impose aux collectivités publiques non seulement de définir les futures zones à bâtir de telle manière qu'elles répondent aux besoins prévisibles pour les quinze années suivantes, mais aussi et surtout, elle leur impose de réduire les zones à bâtir surdimensionnées. Dans notre Canton, plus de 150 villages se trouvent dans cette situation. Il n'est donc pas question pour eux de créer de nouvelles zones à bâtir.

L'initiative populaire intitulée «Stopper le mitage – pour un développement durable du milieu bâti (initiative contre

le mitage)» a été déposée à la Chancellerie fédérale en 2016. Nous voterons sur ce texte le 10 février 2019. L'Assemblée fédérale nous recommande de la rejeter.

Cette initiative constitutionnelle propose d'ajouter quatre alinéas supplémentaires à l'article 75 de la Constitution fédérale.

Pour faire passer les restrictions prévues aux 6^e et 7^e alinéas du projet, les initiants les enrobent dans le sucre des 4^e et 5^e alinéas qui posent de beaux principes invitant les autorités à veiller à créer un environnement favorable à des formes d'habitat et de travail durables dans des structures de petite taille se caractérisant par une qualité de vie élevée et de courts trajets (quartiers durables) ainsi que par le développement du milieu bâti vers l'intérieur, qui s'accorde avec une qualité de vie élevée et des dispositions de protection particulières, pour reprendre les termes de l'initiative. Ces vœux à caractère incantatoire figurent déjà clairement dans la LAT. Il suffit de relire les articles 1 et 3 de cette loi. On ne s'y attarde pas.

Le 6^e alinéa proposé équivaut à interdire toute extension de la zone à bâtir existante. En effet, une nouvelle zone à bâtir ne pourrait être validée que moyennant compensation intégrale, qualitativement et quantitativement, par la restitution à la zone agricole d'une zone à bâtir existante.

La version actuelle de la LAT interdit déjà toute création de nouvelle zone

à bâtir dans tous les secteurs où il y a des zones existantes qui sont suffisantes pour les besoins des quinze prochaines années. En plus, les zones à bâtir surdimensionnées doivent être réduites.

Mais, dans certains cantons et certaines régions, les zones à bâtir existantes sont épuisées et une interdiction de ce type créerait des difficultés, que ce soit pour le logement de nouveaux habitants ou pour l'installation d'entreprises dont notre économie a besoin. Dans son Message du 11 octobre 2017, le Conseil fédéral est à cet égard clair et fédéraliste: *Une mesure aussi sévère ne tient pas compte adéquatement de l'évolution démographique, du développement économique et des situations propres à chaque canton ou région.* La mesure très stricte proposée par les initiants serait disproportionnée.

Le 7^e alinéa prévoit, pour freiner les constructions agricoles dans la zone agricole, que seules devraient être admises les constructions et installations destinées à l'agriculture dépendante du sol. Ce serait donc l'interdiction des poulaillers et porcheries qui permettent aux agriculteurs de subsister par des activités complémentaires non dépendantes du sol puisque les volailles et les porcs sont nourris principalement de fourrages importés.

La situation économique des agriculteurs est difficile. Ils doivent malheureusement compter sur les paiements directs pour survivre. Dans ce cadre, la possibi-

lité qui leur est laissée actuellement de développer sur leurs exploitations des activités ne dépendant pas directement de la culture du sol est nécessaire. Pourquoi interdire aux Helvètes de manger du saucisson ou des cuisses de poulets produits en Suisse?

On rappellera au passage qu'un agriculteur ne peut construire un bâtiment ou une installation dans la zone agricole qu'à des conditions très nombreuses et sévères. Les nouvelles constructions doivent être «nécessaires à l'exploitation» et diverses mesures sont mises en place dans la LAT pour éviter autant que possible de construire sur des surfaces dites d'assolement. Les jurisprudences des tribunaux cantonaux et du Tribunal fédéral sont riches de cas dans lesquels les agriculteurs se voient refuser un permis de construire car leur projet ne correspond pas à toutes les conditions posées par la LAT.

La loi fédérale sur l'aménagement du territoire a été revue à plusieurs reprises depuis son entrée en vigueur en 1980. Les limites qu'elle fixe à la création de nouvelles zones à bâtir et les contraintes qu'elle impose à ceux qui veulent construire dans la zone agricole permettent de considérer que l'initiative sur laquelle on votera le 10 février 2019 est inutile, obsolète ou, pour une des dispositions qu'elle préconise, totalement disproportionnée. Elle ne mérite pas notre approbation. Nous voterons non.

Jean-Michel Henny

La France ingouvernable

La révolte des «gilets jaunes» est riche d'enseignements. Essayons ici d'en tirer quelques-uns, du point de vue de Sirius qui peut paraître un peu désinvolte face à la crise où la France s'enfoncé; mais, indépendamment de son issue qu'on espère aussi pacifique et constructive que possible¹, il n'est pas interdit de réfléchir à ce propos à divers problèmes mis en lumière par ces troubles.

Une première constatation semble s'imposer: les gouvernements ne doivent pas demander l'impossible. En forçant la marche vers la «transition écologique» au chapitre de l'automobile, le président choque toute une partie de la population qui ne peut simplement pas suivre le mouvement; elle utilise des tacs polluants, certes, mais n'a guère le choix dans un vaste pays où il est illusoire de compter, hors des villes, sur les transports publics pour aller au travail; et elle n'a pas les moyens de s'offrir – malgré les primes à la casse – des véhicules neufs. Le témoignage télévisé de nombreux ménages décrivant leurs fins de mois plus que difficiles est éloquent, parfois même émouvant. Il faut être singulièrement déconnecté de la réalité sociale pour négliger la misère de la France d'en-bas. Le pouvoir ne saurait impunément engager des réformes qui se heurtent aux pesanteurs du réel. Dans l'affaire de l'immigration en Allemagne, l'angélisme d'Angela a fait buter la chancelière. M. Macron, à son tour, en fait maintenant la cuisante expérience.

Une seconde leçon tirée du déroulement des événements est que les manifestations qui se veulent pacifiques risquent fort de dégénérer. Les braves et pauvres gens pris à la gorge par l'aug-

mentation programmée de leur facture de carburant ne voulaient sans doute pas s'en prendre à l'Arc de Triomphe, saccager les Champs-Élysées, incendier des voitures un peu partout. Mais ils offrent aux casseurs professionnels (de simples brutes qui se défoulent? des brigands camouflés? des émeutiers téléguidés?) une occasion rêvée de faire leurs ravages. La manifestation – qui dérange les citoyens tranquilles et débouche trop souvent sur la casse – ne doit pas être considérée comme un droit de l'homme et cette turbulence doit être à tout le moins étroitement encadrée.

Venons-en au principal, la forme du pouvoir. Interviewé par Alain Rebetez pour *24 heures*, le politologue français Jérôme Jaffré, outre plusieurs observations fines sur le cours de la crise, s'interroge sur les institutions: *Le slogan «Macron démission» montre la brutalité de la Ve République. C'est un système qui ne permet pas les compromis, qui écarte les coalitions parlementaires et qui place le président dans un face-à-face intenable avec le peuple. Il n'y a pas d'équivalent en Europe. [...] Qui reste-t-il pour canaliser le mécontentement et organiser les revendications? N'oublions pas que nous sommes un pays inflammable, capable de se soulever. Et face à la révolte des gilets jaunes, je me demande si la Ve République est encore adaptée à notre temps.*

Le mouvement des «gilets jaunes» (celui qui a eu l'idée de cet uniforme a contribué de manière décisive à la visibilité sympathique de l'opération), né spontanément, sans structure, sans chefs reconnus, sans porte-parole autorisé, n'est pas sans rappeler certains aspects de «La France en marche» du

candidat Macron (à cela près qu'il y avait un chef...): apparition imprévue, rassemblement par contagion naturelle, développement en dehors des structures habituelles, image de sincérité désintéressée. Le parti présidentiel – il a bien fallu en constituer un pour conquérir l'Assemblée – reste assez inconsistant; les députés REM, interrogés ces jours à la télévision, offrent le spectacle assez lamentable de politiciens démunis, sans idées, bredouillant quelques phrases sans contenu. On a donc bien un face-à-face du président et du peuple, sans forces intermédiaires capables d'articuler la représentation populaire.

M. Jaffré exagère quand il dit que la Ve République ne permet pas les compromis et ignore les coalitions parlementaires; il y a eu des coalitions des divers partis de la gauche ou de la droite, et surtout plusieurs «cohabitations» où il bien fallu trouver un chemin entre les objectifs présidentiels et les tendances du Parlement. Et n'oublions pas que le régime présidentiel a tiré la France du marécage de la IV^e République, dont nul ne devrait souhaiter retrouver les jeux partisanes grotesques, l'instabilité parlementaire et gouvernementale, l'absence de conduite qui condamnaient le pays à la stagnation et à l'impuissance. Il n'en reste pas moins que le régime actuel ne connaît pas un équilibre satisfaisant.

La France souffre depuis quatre siècles (un mal si ancien est difficile à éradiquer!) d'une concentration du pouvoir qui n'est balancé par aucun corps intermédiaire doué d'assez de force et de sens civique. Cela dure depuis Louis XIV, marqué dans sa prime enfance par

la Fronde et déterminé à asservir la noblesse; le point culminant fut atteint par l'aberration jacobine de la Révolution qui éliminait – politiquement et physiquement – tout ce qui faisait obstacle au totalitarisme de la volonté nationale exprimée par le chef-tyran du moment; la dictature militaire éclairée de Napoléon n'a mis en place certaines institutions durables qu'en consolidant le régime; ni la Restauration, ni le Second Empire n'ont renversé la vapeur à cet égard; les Républiques partisans, jusqu'à la IV^e, ont flatté le goût des Français pour le verbe, qui exalte la pensée théorique, mais ne bâtit pas un pays; la V^e République, née dans la tempête, a permis le redressement, mais n'a pas donné vie à des corps réellement représentatifs des divers milieux de la nation. Quand la France appliquera-t-elle enfin l'admirable formule qui résume la forme idéale du pouvoir: «Le peuple en ses Etats, le prince en ses Conseils»?

Jean-François Cavin

¹ Ces lignes sont rédigées le 3 décembre.

La Nation

Rédaction
Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Le monde de Manu

La plus grande maladie, et le plus grand danger pour la tête de l'Etat, est l'insolence des grands.

(John Donne)

Un Vaudois dirait du président de la République française, Emmanuel Macron, qu'il a bonne façon. Pourtant le vernis est déjà blanchi, la nouveauté évanouie. On a affaire à un John Kennedy d'occasion, à un Giscard d'Estaing, voire à un petit marquis de la fin du XVIII^e siècle qu'une révolution va surprendre.

L'itinérance mémorielle d'Emmanuel Macron le conduit sur des sentiers battus. Nous en voulons pour preuve le discours qu'il a tenu lors de la célébration de l'armistice de 1918.

L'essentiel consiste à dire que les combattants français et leurs alliés, de toutes les couleurs, ont lutté pour des valeurs universelles. Depuis la Révolution de 1789, la France serait porteuse d'un idéal. Il s'agirait d'unir toutes les nations du monde au nom de l'égalité, de la liberté et de la fraternité. Selon M. Macron, les Français étaient certes patriotes, mais ils luttèrent surtout pour LA liberté. Soldats du droit, ils voulaient un monde meilleur. Leur guerre aurait dû être la der des ders, mais de fâcheuses raisons gâchèrent le triomphe d'une juste cause et vingt ans plus tard, la lutte reprit. M. Macron nomme plusieurs facteurs ayant produit ce malheur: l'humiliation, l'esprit de revanche, la crise économique, les échecs douloureux de la Société des Nations et du Traité de Versailles.

Pourquoi les vaincus furent-ils humiliés? Pourquoi voulaient-ils une revanche? Qui fut responsable de la malfaçon du Traité de Versailles? M. Macron ne le dit pas, car l'universalisme utopiste et le désir du président des Etats-Unis Woodrow Wilson de faire justice des méchants ne furent pas pour rien dans le ressentiment des vaincus.

Nous partageons tous le souci de M. Macron d'établir une paix durable. La paix vaut mieux que la guerre – toutes

les miss France le savent –, mais nous doutons que l'unification à marche forcée de l'Europe et du monde soit le moyen d'y parvenir.

Après chaque guerre, c'est la même chanson: le monde est enfin rendu à la paix, on démantèle les empires tout en pestant contre le nationalisme (le nationalisme, c'est la guerre), on rêve d'une Europe politique, de l'amitié entre les peuples, d'instances et de forums permettant aux ennemis d'hier d'engager le dialogue et d'en faire le gage d'une harmonie enfin possible.

Seulement, les démons anciens resurgissent. Le nationalisme ralentit la marche vers le monde réconcilié, figuré par l'Organisation des Nations Unies, que nous voulons, décidons, construisons et exigeons de toute notre âme, car la fraternité nous invite [...] à mener ensemble le seul combat qui vaille.

Il faut donc encore se battre. Contre qui? Contre les clercs qui trahissent à nouveau, qui alimentent les contre-vérités? Contre les peuples qui refusent de disparaître? Contre les gilets jaunes? Les combatta-t-on comme l'OTAN a combattu la Serbie en 1999, cette Serbie fidèle alliée de la France, dont les pertes furent, proportionnellement à sa population, les plus grandes de toutes les nations engagées dans la Première Guerre mondiale? Cette Serbie, dont le président fut relégué au dernier rang des invités à la cérémonie du 11 novembre au profit de M. Hashim Thaçi, président du Kosovo?

Dans son discours, M. Macron dit aussi que l'Histoire menace parfois de reprendre son cours tragique et de compromettre notre héritage, que nous croyions avoir définitivement scellé du sang de nos ancêtres. On s'interroge sur le parfois. Le monde meilleur de M. Macron sera-t-il dépourvu de tragique? De quel monde s'agira-t-il? La communication habituelle (autrement dit la propagande) de M. Macron et de ses sbires nous en donne une idée. C'est un monde tolérant, festif, multiculturel, coloré, riche, fondé sur la réussite financière de quelques-uns, immergé dans

les nouvelles technologies, porté par les avancées scientifiques et médicales.

En 2016 déjà, sous le règne de François Hollande, les Français auraient dû profiter à Verdun d'un concert du rappeur Black M, qui fut annulé. Ils virent alors à Douaumont des hordes d'enfants des écoles, allemands et français, gambader entre les tombes des combattants.

En 2018, M. Macron laisse transparaître son imaginaire et ses valeurs à plusieurs reprises. Lors de la fête de la musique, transformant l'Elysée en dancefloor, il invite, parmi les milliers d'artistes disponibles, le groupe transgenre de Kiddy Smile qui se proclame fils d'immigré, noir, pédé. Il loue les Danois luthériens et blâme les Gaulois réfractaires. Il lance des petites phrases aux chômeurs: La meilleure façon de se payer un costard, c'est de travailler; je traverse la rue et je vous en trouve, du boulot; dans une gare on croise ceux qui réussissent et ceux qui ne sont rien. Il jette des clins d'œil aux décoloniaux et aux féministes en refusant le « plan banlieue » présenté par Jean-Louis Borloo: Ça n'aurait aucun sens que deux mâles blancs disent aux banlieusards ce qu'ils doivent faire. Il fait la morale à deux jeunes repris de justice des Antilles françaises, puis enlace leurs torsos nus et humides sous l'averse; l'un dresse un doigt d'honneur, pendant que la maman de l'autre verse des larmes: complicité sentimentale avec les ex-colonisés et le monde du crime, allusion homosexuelle, tout est au mieux.



Comment le président, après de telles démonstrations à l'usage de diverses clientèles électorales, a-t-il pu recadrer un adolescent qui l'interpellait ainsi: Ça va, Manu?

Dans son monde, Manu fréquente les bourgeois des villes et les patrons de start-up innovantes; il n'y a pas de place pour les pauvres avides de consolation et de protection.

Est-ce bien le nationalisme qui a causé les guerres? Ceux de 14 ne se battaient ni pour des valeurs, ni pour la nation ou la patrie considérées abstraitement, mais pour les femmes et les enfants laissés à l'arrière, par solidarité avec les camarades de section, pour remplir leur mission et si possible survivre jusqu'à la prochaine permission.

Qu'est-ce qui déclenche les guerres modernes? Ne serait-ce pas les avancées scientifiques et économiques mal digérées, la modernité technique déferlante, l'urgence de changer les mentalités, l'ardeur uniformisante des utopistes, la destruction systématique des frontières protectrices?

Jacques Perrin

Deuil

Notre secrétaire, Mme Marie-Antoinette Narbel-Chevalley vient de perdre son père. M. Aimé Chevalley est décédé dans sa nonante-septième année en parfaite lucidité et confiance. La Rédaction partage le chagrin de Mme Narbel, de ses deux sœurs et de leurs familles.

Réd.

Des lauriers pour L'Histoire du soldat

Dans un récent numéro de *La Nation*, nous avons signalé favorablement la parution «du centenaire», chez Harmonia Mundi, du chef-d'œuvre de Stravinsky et Ramuz. Didier Sandre (le narrateur), Denis Podalydès (le soldat), Michel Vuillermoz (le diable), sont accompagnés par un ensemble instrumental dirigé par Jean-Christophe Gaillot.

Le numéro de novembre de la revue *Diapason* consacre cet enregistrement

en lui accordant sa distinction suprême, le Diapason d'or: «On n'osait plus y croire: enfin une Histoire du soldat en français, après trois récentes versions en anglais, gênantes, voire désespérantes, tant cette langue convient peu au conte russo-helvétique. Le texte de Ramuz, par son climat savamment fruste et sa fausse naïveté, a suscité un des chefs-d'œuvre les plus secrets de Stravinsky.»

J.-B. R.

Le jaune et le noir

Après les parachutes dorés, peu élégants mais très recherchés, la mode française semble désormais s'orienter vers la version *low-cost* et sans parachute: le gilet jaune.

Les gilets jaunes sont rouges de colère et verts de rage; autant de couleurs qui servent habituellement à réguler le trafic routier, mais qui, dans la situation actuelle, ont plutôt tendance à l'entraver.

LE COIN DU RONCHON

A gauche, mais à droite aussi, des esprits révolutionnaires rêvent de voir ce phénomène aboutir au renversement d'un pouvoir honni de tous – en oubliant toutefois qu'une révolution n'est presque toujours qu'un déferlement de fureur aveugle et imbécile, qui produit du chaos et non de l'ordre. En face, les élégantes élites dirigeantes et intellectuelles, celles-là mêmes qui avaient applaudi la révolution orange en Ukraine et les violences destructrices commises sur le Maidan, jettent aujourd'hui un regard outré et incrédule sur cette révolution jaune qui a le mauvais goût de se dérouler sous leurs propres fenêtres et de contester

leur propre pouvoir. Où va-t-on si les révolutionnaires ne respectent même plus les institutions en place?

Curieusement, pendant que cette palette de couleurs vives plonge nos voisins français dans l'angoisse et la précarité, nous autres, Vaudois, manifestons notre heureuse opulence en multipliant les «journées noires». Les commerçants ont ainsi accueilli une marée de consommateurs avides de bonnes affaires lors du *vendredi noir*, qui a commencé par un *jeudi noir* avant de se prolonger sur un *samedi noir*. On a évité de justesse le *dimanche noir* de Jean-Pascal Delamuraz.

Il faudra s'y faire, Halloween c'est *has been*, vive le Black Friday! Cette nouvelle mode semble avoir été adoptée partout et par tout le monde... à deux notables exceptions près: *La Nation*, qui se vend toute l'année à un prix imbattable, et l'Administration cantonale des impôts, qui ne se soucie apparemment pas de récompenser la fidélité de ses clients – trop dociles et dépourvus de gilets jaunes.

[Nous présentons nos excuses aux lecteurs qui s'attendaient à lire, sous ce titre, un article sur les caractéristiques raciales comparées des populations asiatiques et africaines. Une prochaine fois peut-être.]

Programme des Entretiens du mercredi

Prochains rendez-vous:

12 décembre 2018: La diplomatie humanitaire, avec M. Alain Modoux

19 décembre 2018: Apéritif de Noël

Pl. Grand-Saint-Jean 1 à Lausanne, à 20h.

www.ligue-vaudoise.ch/mercredis